

**Mariage de Antoine Couillaud dit Laroque et Marie
Anne Georget.**

Le 15 novembre 1728

L'an de N S Mil sept cent vingt huit le
quinze novembre après une publication de ma-
riage entre Anthoine Couillou dit Laroque agé
d'environ quarante six ans fils **d'Antoine Couil-
lou dit Roquebrune** (sic) et de Catherine Laporte son epou
se et veuf de Marie Chedeverne d'une part et
de Marie Anne Georget agé d'environ dix huit
ans fille de Jean Georget dit Chateaubriand et de
ditte Louise Hercouet son épouse son épouse (sic) tous
habitants de Contrecoeur d'autre part sur une
dispense de deux autres Bans accordées par Mr
Courtoyre vicaire general en date du (??) passé Je
soussigné missionnaire de la Ste Trinité de Con-
trecoeur ayans leur mutuel Consentement par
parolles de présent lui ay donné la Bénédiction
nuptiale selon les Ceremonies de Notre Mere la
Ste Eglise en présence Jean Mesnard, Paul Hubert
de Jean Georget pere de l'épouse du Sr de Gastbled
et de plusieurs autres parents et aussi, qui ont
declare ne scavoir de Ce requis le Sr de Gaste-
bled ayant signé avec moy

Miniac pte